



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements privés

Question écrite n° 110558

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les derniers mouvements de grèves organisés par les représentations syndicales de chirurgiens, de gynécologues obstétriciens et d'anesthésiologistes libéraux. Ces professionnels entendent défendre la pratique d'une chirurgie libérale de qualité dans notre pays. Ils s'inquiètent de la disparition programmée des anesthésistes, gynéco-obstétriciens et des chirurgiens, dont 50 % seront en retraite dans huit ans. La survie des établissements de soins privés est donc en jeu alors que ces derniers réalisent aujourd'hui 70 % des interventions chirurgicales. Il lui demande quelles suites il entend donner aux attentes de ces professionnels de la santé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Reitzer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110558

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12093